

Finance

Le conseil des ministres approuve le budget 2016



→ Conseil des ministres présidé par José Eduardo dos Santos.

Le ministre des Finances, Armando Manuel, a présenté plusieurs hypothèses pour l'établissement du budget général 2016 de l'État prévoyant un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 3,3 %. Armando Manuel, qui s'adressait à la presse après la fin de la 8e session ordinaire du conseil des ministres, a précisé que le gouvernement estimait le prix du baril de pétrole à 45 dollars, en tenant compte de la volatilité du produit sur le marché international. Un prix de référence pour le budget général de l'État, évalué à 6,3 trillions de kwanzas (AKZ). Le ministre a précisé: « *Le secteur pétrolier prévoit, pour 2016, la production quotidienne d'environ 1,8 million de barils de pétrole, un chiffre qui nous permet de formuler les hypothèses de dépense du budget général de l'État. Nous devons, à ce niveau de dépenses, recourir aux sources extérieures, et le déficit budgétaire se situe autour de 5,5 % du PIB.* »

Il a expliqué qu'en termes de composition de la dépense et des options, le budget doit se conformer aux fonctions de base de l'État, une allusion à la couverture des salaires de la fonction publique, à la garantie du bon fonctionnement des institutions, à l'ajustement des dépenses sociales et de santé. « *Bien sûr, le budget cherchera à se conformer à toutes les autres obligations, dont les engagements financiers de l'État* », a-t-il indiqué.

Armando Manuel a souligné qu'une série de politiques devraient être prises en compte, en particulier celles qui visent à promouvoir l'investissement privé afin que les possibilités qu'offre l'économie soient maximisées, compte tenu de la réduction des recettes fiscales. « *Le pays reste économiquement viable et notre déficit est modéré* », a conclu Armando Manuel.

Le conseil des ministres a approuvé, entre autres décrets, le budget général de l'État pour 2016, un projet de loi de finances dont le but est de présenter les recettes et les dépenses de l'État. Elle constitue le cadre qui permet au Parlement d'approuver le budget de l'État. La loi de finances a pour objet de déterminer, pour l'exercice 2016, la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État, ainsi que l'équilibre budgétaire et financier qui en résulte. Elle comprend: le coût des organes de l'administration centrale et locale de l'État, des organismes publics, des services et fonds autonomes, de la sécurité sociale, ainsi que les résultats et transferts à réaliser par les entreprises publiques et d'autres institutions.

International

Manuel Domingos Vicente représente l'Angola à New Delhi



→ Manuel Domingos Vicente, vice-président de la République de l'Angola.

Le vice-président Manuel Domingos Vicente a affirmé le 29 octobre, à New Dehli, qu'avec ses potentialités agricoles, industrielles et technologiques, l'Inde était capable d'appuyer la croissance et le développement des économies africaines. Manuel Vicente a souligné que les pays africains détiennent d'importantes ressources, notamment humaines et naturelles, mais manquent cruellement du savoir faire et des technologies indispensables à leur progrès.

Selon le vice-président angolais, les potentialités de l'Inde et les immenses ressources naturelles de l'Afrique sont complémentaires et les bénéfices d'une collaboration seraient réciproques. Le gouvernement soutient et approuve la déclaration du sommet et le cadre de coopération stratégique, pour les besoins effectifs de croissance et de développement durable des économies africaine et indienne.

L'Inde, a indiqué le vice-président, possède l'une des économies les plus développées du continent asiatique. Dans ses perspectives économiques globales, la Banque mondiale prévoit que le produit intérieur brut (PIB) indien aura progressé de 6,4 % en 2015 (soit 0,8 point de plus qu'en 2014) et de 7 % à partir de 2016.

Un partenariat en marche: vers un agenda de développement dynamique et transformatif, tel était le thème de ce 3^e sommet Inde-Afrique, un défi pour les économies africaines. Manuel Vicente a souligné que l'éradication de la faim, de la pauvreté et la lutte contre les endémies étaient au cœur de l'Agenda 2016 de l'Union africaine, du Plan d'action décennal, et des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 pour le développement durable des pays.

Le gouvernement angolais est fortement engagé dans cette voie, raison pour laquelle, a-t-il souligné, il est en train de mettre en œuvre un plan national de développement (PND) pour la période 2013 -2017, fondé sur la diversification de son économie. « *Le PND prévoit, entre autres mesures, la potentialisation et le développement du secteur productif, notamment l'agriculture, la pêche, l'énergie et l'eau, l'industrie légère, l'industrie extractive, le tourisme et la permanente formation des cadres* », a-t-il déclaré.

Diplomatie

Réception d'un émissaire cubain



→ *Délégations angolaise et cubaine en pourparlers.*

Le chef de l'État angolais, José Eduardo dos Santos, a reçu à Luanda, le 29 octobre, un message de son homologue cubain, Raul Castro, dont le contenu n'a pas été divulgué. La missive a été remise par le vice-président du conseil des ministres de Cuba, Ricardo Cabrisas Ruiz, qui, après avoir été reçu par le président, n'a pas fait de déclaration à la presse. Plusieurs réunions de travail étaient prévues durant sa visite de deux jours, notamment avec le ministre angolais de la Défense, João Gonçalves Lourenço.

Il s'agit de la deuxième visite du leader cubain en Angola cette année, après celle de juillet. Cette visite vise à évaluer l'état de la coopération bilatérale et la mise en œuvre des actions pour sa revitalisation dans différents domaines.

L'Angola et Cuba ont des relations de coopération dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de l'agriculture, des sciences, des technologies et de la défense.

Commerce

Une charte et un guide des investissements



→ Rosa Pacavira, ministre du Commerce.

La ministre du Commerce Rosa Pacavira a annoncé que l'Angola prépare les bases générales de la charte et du guide des investissements.

La ministre s'exprimait lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire sur l'investissement privé, destiné aux ambassadeurs angolais, au corps diplomatique accrédité en Angola, aux représentants des missions diplomatiques et consulaires de l'Angola à l'étranger, au président de la commission administrative de la ville de Luanda et aux administrateurs municipaux de la province de Luanda, ainsi qu'aux directeurs du ministère des Relations extérieures.

La charte et le guide visent à fournir plus d'informations aux investisseurs potentiels sur la manière d'investir, les potentialités et opportunités d'investissement existant dans les pays et la garantie du retour sur investissement. La ministre a souligné qu'outre les réformes juridiques en cours, il est nécessaire de procéder à des réformes structurelles aussi bien au niveau technique qu'au niveau macroéconomique. Elle s'est dit convaincue que tous les facteurs devraient converger pour une meilleure gestion macroéconomique, l'attractivité de l'investissement privé, qui contribue à une meilleure

coordination entre les politiques budgétaires, monétaires, de change, commerciales et de la concurrence. La ministre du Commerce a expliqué que le défi consistait à diversifier l'investissement privé en privilégiant les régions les plus défavorisées.

Rosa Pacavira a souligné que pour accroître la productivité nationale, il faut augmenter le taux d'investissement, notamment dans les infrastructures, raison pour laquelle le pays compte sur le programme de diversification économique. La nouvelle loi sur les investissements indique que la priorité et les soutiens gouvernementaux seront réservés aux projets qui stimulent la croissance économique, promeuvent les régions les plus défavorisées et augmentent la capacité de production, principalement la mise en valeur des ressources locales et l'augmentation de la valeur ajoutée. Les lignes directrices de la politique nationale d'investissement privé, récemment approuvées par le gouvernement, reflètent le choix de l'Angola d'une économie de marché comme meilleur moyen de promouvoir la croissance économique et la répartition des richesses.

Source: Angop

Coopération

L'Agence française de développement financera des projets sociaux en Angola



→ Manuel Augusto, secrétaire d'État aux Relations extérieures, avec la délégation de l'AFD.

L'Agence française de développement (AFD) va financer en Angola des projets liés à l'énergie durable, l'eau et l'assainissement, a déclaré le 28 octobre, à Luanda, la directrice régionale de cette Agence, Martha Stein Scochas.

S'adressant à la presse à l'issue sa rencontre avec le secrétaire d'état aux Relations extérieures, Manuel Augusto, la responsable a affirmé que l'Angola était l'un des pays prioritaires dans le financement de projets au sud du Sahara. Selon Martha Stein Scochas, l'AFD finance des projets dans 90 pays du monde qui luttent pour sortir du sous-développement.

La délégation de l'Agence française de développement (AFD) a séjourné trois jours en Angola dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre les présidents José Eduardo dos Santos et François Hollande, le 3 juillet dernier.

Source: Angop

Banque

325 millions de dollars pour Banco de Poupança e Credito



→ Akinwumi Adesina, président de la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé dans un communiqué du 22 octobre l'octroi d'une ligne de crédit de 325 millions de dollars à la banque angolaise Banco de Poupança e Credito (BPC), en appui au plan de développement de cet établissement bancaire.

BPC est classée deuxième en termes de part de marché de prêts et troisième en termes d'actifs en Angola. La ligne de crédit a pour but d'aider la banque, qui compte 360 succursales, à élargir son portefeuille de prêts de l'ordre de 800 millions de dollars au cours des cinq à sept prochaines années. BPC ciblera principalement des moyennes entreprises et quelques grandes sociétés œuvrant dans des secteurs prioritaires tels que l'eau, l'agriculture et l'industrie. « BPC a besoin de financements longs pour mieux satisfaire la demande de sa clientèle d'entrepreneurs et aussi pour améliorer la gestion de son bilan. En effet, le prêt va aider à diminuer de près de 20 % le coût des ressources de BPC en dollars américains », a déclaré le directeur du département du développement du secteur financier de la BAD, Stefan Nalletamby. Outre cette ligne de crédit, la BAD apportera à BPC des conseils dans la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) ainsi qu'une mise à niveau du système de gestion de risque. Source: Africatime

Énergie

Barrage hydroélectrique de Lauca: mise en service en 2017



Les deux premières turbines du barrage hydroélectrique de Lauca entreront en service en juillet 2017. C'est ce qu'a annoncé Kleriston Acácio, le chargé de communication de Odebrecht, la société brésilienne chargée de la construction de la centrale en Angola. D'une capacité de 340 MW chacune, elles permettront à la centrale (6 turbines à terme) de démarrer sa production énergétique.

La construction du barrage a commencé en 2012 et doit s'achever fin 2017. Elle coûtera environ 4,3 milliards US\$, principalement investis par le Brésil. Il s'agit de la troisième centrale installée sur le Kwanza qui accueille déjà les barrages de Cambambe (180 MW) et de Capanda (520 MW). Fin 2017, le barrage produira 2070 MW, soit deux fois la puissance actuellement produite par les barrages de Cambambe et Capanda. Haut 132 mètres, le barrage créera un réservoir de 188 km² remplis sur une période de quatre mois. L'énergie produite profitera à plus de 5 000 personnes.

Le chargé de communication d'Odebrecht a également déclaré que le projet utilisera 30 000 tonnes d'acier, assez pour construire quatre tours Eiffel, et 22 000 tonnes de ciment ou l'équivalent de 465 bâtiments de huit étages.

Le barrage de Lauca, l'un des plus grands projets de génie civil et mécanique en Angola, est situé à 47 kilomètres en aval du barrage hydroélectrique de Capanda (AHC) et à 400 kilomètres de Luanda. L'Angola s'est fixé pour objectif une capacité de production énergétique de 9 000 MW d'ici à 2025.

Source: Ecofin et Macaub

Médaille d'or pour le projet de recyclage des déchets



→ *Stand de l'Angola en Allemagne.*

Du 29 octobre au 1^{er} novembre, une délégation angolaise de dix inventeurs s'est rendue à Nuremberg (Allemagne) pour la 67^e édition de la Foire des idées, innovation et nouveaux produits (IENA) 2015 afin de présenter 19 projets. L'Angola a remporté deux médailles d'or, deux d'argent et quatre de bronze. António Manuel Kawele a reçu une médaille d'or pour son projet « Des déchets au luxe », qui consiste à recycler des restes de matériaux tirés de débris pour les transformer en œuvres d'art, sacs à main, babouches, colliers, bracelets, etc. En réutilisant métaux, plastiques, tissus et autres produits qui mettent longtemps à se décomposer, il contribue à protéger la planète et met en œuvre des techniques et technologies vertes.

L'autre médaille d'or a été décernée à la faculté de médecine de l'Université Lueji A'Nkonde pour sa stratégie de protection en cas de morsure de serpent.